

## La Défense revoit la règle de la démobilisation des soldats blessés

Écrit par L'actualité

Mercredi, 15 Octobre 2014 00:23 -

---

OTTAWA – La Défense nationale procède à un réexamen de sa politique qui a mis fin aux carrières de soldats gravement blessés qui voulaient continuer à porter l'uniforme des Forces armées canadiennes.

Le ministre de la Défense, Rob Nicholson, a déclaré à un comité des Communes que le gouvernement se penche sur la règle de l'universalité du service des militaires, qui a forcé la démobilisation de vétérans blessés — dont plusieurs qui souffraient de stress post-traumatique.

Il s'agit de trouver un équilibre entre le souhait des individus de continuer à servir leur pays et le besoin des troupes d'être aptes au combat et prêtes à être déployées ici comme à l'étranger.

Le comité parlementaire de la défense a mené une étude sur les soins offerts aux blessés et aux malades en juin dernier et a recommandé que la politique soit réévaluée à la lumière des plaintes formulées par des soldats qui ont été sommairement congédiés.

La réponse de M. Nicholson au rapport du comité a été déposée discrètement au Parlement à la fin de la dernière semaine.

Il y affirme que le groupe de travail qui a effectué l'étude va aussi examiner l'impact de la politique sur le système de pension des militaires.

Plusieurs anciens soldats ont affirmé à La Presse Canadienne l'an dernier qu'ils ont été démobilisés juste avant d'avoir droit à une pleine pension.

Cet article [La Défense revoit la règle de la démobilisation des soldats blessés](#) est apparu en premier sur [L&#039;actualité](#)

## La Défense revoit la règle de la démobilisation des soldats blessés

Écrit par L'actualité

Mercredi, 15 Octobre 2014 00:23 -

---

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [La Défense revoit la règle de la démobilisation des soldats blessés](#)